

Table with columns for 'ABONNEMENTS', 'UN AN', 'SIX MOIS', 'TROIS MOIS' and rows for 'Nièvre et Limité', 'Autres départements', 'Union Postale'.

Aux ordres de Berlin & de Moscou

Dès la prise du pouvoir par M. Poincaré, les communistes, jusque-là relativement tranquilles...

M. NAUDIN le nouveau Préfet de police est né à Charolles et fut Préfet du Cher

PARIS, 9 juillet. — M. Mounoury, ministre de l'Intérieur, s'est rendu, ce soir, à 18 heures 30, à l'Élysée...

Les anciens combattants pourront-ils profiter d'habitations à bon marché ?

Charles Bertrand demande que le versement obligatoire soit réduit à un dixième pour les libérateurs du sol

Le Congrès de Strasbourg a émis le vœu que les députés anciens combattants obtiennent la modification de la législation sur les habitations à bon marché...

Exposé des motifs

La crise du logement, qui s'est aggravée depuis la guerre, menaçait la famille dans sa formation et par suite la société elle-même...



LE DUC D'YORK deuxième fils du roi d'Angleterre dont les fiançailles avec lady Cambridge ont été dernièrement annoncées En médaillon : Lady CAMBRIDGE

M. MAGINOT RENTRE DE BELGIQUE

Bruxelles, 9 juillet. — Ce matin, à Ixelles, faubourg de Bruxelles, au cours de la cérémonie d'inauguration d'un mémorial érigé aux élèves de l'école primaire supérieure...

Le premier au nom du gouvernement et de l'armée, a apporté aux morts l'hommage de la patrie et a déclaré qu'il faut que les peuples alliés restent unis pour obtenir les justes réparations.

Si par malheur, dit-il, il en était qui oublièrent le sang versé en commun sur le champ de bataille, ces morts ne dormirait pas en paix.

Après avoir rappelé le rôle de la Belgique dans la guerre, M. Maginot a ajouté : En traversant vos villages, ou des monuments aux morts s'élève, je me croyais en terre française.

Un déjeuner a été offert à Bruxelles, à l'ambassade de France, par M. de Margerie, ambassadeur de France.

M. Maginot, accompagné des généraux Buat, chef de l'état-major de l'armée, et Boquer, son chef de cabinet, a repris à 17 h. 45 le train pour Paris.

M. Chéron honore dans l'Ain le paysan français

L'YON, 9 juillet. — M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a assisté, cet après-midi, à la fête annuelle de l'école d'agriculture de Gibéins (Ain), fondée et entretenue par la ville de Lyon.

Spears gagne le Grand Prix cycliste de la ville de Paris

PARIS, 9 juillet. — Résultats du Grand Prix cycliste de la ville de Paris (professionnels) : 1er Spears, 2e Bailey, à 1 roue; 3e Morelli, 4e Leane.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE VA-T-ELLE CONTINUER ?

Les délégués des Soviets avouent sans vergogne leur hypocrisie

LA HAYE, 9 juillet. — La crise ouverte au sein de la Conférence par une attitude plus intransigeante que jamais des soviets se développe rapidement avec des péripéties imprévues.

Voici les faits : après la rencontre de vendredi, pendant laquelle s'était affirmée avec éclat l'intransigeance des Russes, particulièrement à propos de la propriété, l'impression paraissait unanime dans les délégations que la continuation des conversations avec les Russes était devenue impossible...

Cette hypothèse paraissant exclue, on ne songeait plus qu'à terminer la Conférence par une affirmation solennelle de la solidarité des puissances.

Un événement devait dans la soirée d'hier compléter la situation. Krassine s'étant fait annoncer chez le délégué anglais, Sir Lloyd Gream, celui-ci avait, avec le représentant des soviets, un entretien prolongé dont les grandes lignes sont connues et qui projeté sur la mentalité des représentants de Moscou une lumière singulière.

Krassine venait, en effet, prier Sir Lloyd Gream de ne pas prendre au pied de la lettre les déclarations que lui-même et ses collègues firent dans les séances de vendredi. Il expliqua qu'il avait été obligé de les faire en séance de la commission et qu'il les renouvelerait en toute occasion pour donner satisfaction à l'opinion communiste de Moscou...

Il se serait peut-être emporté de dire l'effet produit par ce langage sur le chef de la délégation britannique.

On ne peut pas supposer que Sir Lloyd Gream permettrait aux délégués russes de tenir deux langages et de répudier dans ce privé les principes affichés par eux en séance plénière devant toutes les délégations.

Une telle attitude de la part des soviets tend à dissocier le bloc solidaire jusqu'ici des puissances présentes à La Haye. Il est improbable qu'une quelconque puissance européenne puisse l'accepter.

ELECTION SENATORIALE D'EURE-ET-LOIRE

Inscrits, 719 ; votants, 718 ; suffrages exprimés, 717 ; bulletin blanc et nul, 1 ; majorité absolue, 360.

Ont obtenu : MM. Villette-Guy, radical, 405 voix, ELU ; Benoist, radical-socialiste, 298 voix.

La huitième étape du Tour de France

LUCHON-PERPIGNAN 1er Thys

TOULON, 9 juillet. — Voici le classement de la huitième étape du Tour de France, Perpignan-Toulon :

- 1er Thys (sur Peugeot); 2e Sellier; 3e Lenaers; 4e Alavoine; 5e Masson; 6e Lambot; 7e Christophe; 8e Despontin; 9e Tiberghien; Tous en 15 h. 47' 18".

A la suite de cette étape, le classement général en ce qui concerne les premiers ne subit pas de modification et s'établit comme suit :

- 1er Alavoine, 126 h. 24 m. 53 s.; 2e Lambot, 126 h. 30 m. 17 s.; 3e Christophe, 126 h. 44 m. 32 s.; 4e Hector Heusghem, 126 h. 49 m. 33 s.; 5e Lenaers, 126 h. 52 m. 19 s.; 6e Despontin, 127 h. 6 m. 25 s.; 7e Tiberghien, 127 h. 81 m. 39 s.; 8e Sellier, 127 h. 55 m. 29 s.; 9e Gay, 128 h. 22 m. 37 s.

Perpignan, 9 juillet. — Ce matin, à deux heures, a eu lieu, sur la route n° 9, à la sortie de la ville, le départ des 47 coureurs restant qualifiés pour la 8e étape Perpignan-Toulon du Tour de France cycliste.

Les opérations de contrôle au départ se sont déroulées devant une foule énorme. Un orage qui a éclaté hier soir vers neuf heures a détrempé les routes.

A NARBONNE Un peloton de 43 coureurs est passé à Narbonne entre 5 h. 10 et 5 h. 19 avec en tête Alavoine; à 5 h. 15 passent Devalle, Loew et Aubry; à 5 h. 20 Barthélémy. Les coureurs sont en retard d'une heure sur l'horaire prévu par suite d'un orage accompagné de bourrasques.

A BEZIERS Il n'y a pas eu de signature au contrôle de Béziers. Passent à 5 h. 55 ; Rossius,

Le Grand-Duc Nicolas voudrait-il libérer le peuple de Russie ?

Le général Broussiloff n'aurait invité à se mettre à la tête du mouvement antibolcheviste

Le « New-York Herald » a annoncé que le grand-duc Nicolas avait reçu du général Broussiloff une lettre le priant de se mettre à la tête du mouvement antibolcheviste et de sauver la Russie.

Un collaborateur de l'« Eclair » de Nice a interrogé le grand-duc Nicolas, à Antibes, à ce sujet, et lui a demandé s'il serait candidat au trône de Russie.

Le grand-duc Nicolas s'est refusé à toute déclaration et n'a paru attacher aucune importance à cette nouvelle.

La réserve du grand-duc Nicolas ne surprendra personne. Il est évident que s'il jouait le moment venu de prendre la tête d'un mouvement qui délivrerait son pays des bolchevistes, il ne ferait part à personne de ses projets.

M. Schanzer et M. Poincaré se sont entretenus hier amicalement à Paris

PARIS, 9 juillet. — M. Schanzer, ministre des affaires étrangères d'Italie, accompagné du comte Storza, ambassadeur à Paris, a conféré, ce matin, quai d'Orsay, avec M. Poincaré, président du Conseil.

L'entretien, commencé à 10 heures, s'est terminé à midi.

La conversation entre les deux hommes d'Etat français et italien a été très cordiale; elle a gardé un caractère général, et n'a amené aucune décision comme n'en pouvait d'ailleurs comporter un échange de vues aussi rapide.

D'après l'opinion des milieux officiels italiens aucune solution ne saurait être envisagée au problème des réparations avant que le comité des garanties actuellement à Berlin ait présenté à la commission des réparations son rapport sur le contrôle financier de l'Allemagne. Tel paraît être également l'avis qui prédomine à Paris dans les cercles intéressés.

Il est pas question de réunir un Conseil Suprême.

Pour ce qui est de la question d'Orient, M. Schanzer a insisté dans ses conversations de Londres auprès du gouvernement britannique pour le dissuader de réclamer de la Turquie avant toute conversation, son adhésion nouvelle aux suggestions arrêtées, en mars dernier, à Paris, par la Conférence des ministres des affaires étrangères, suggestions relatives à l'établissement d'un armistice, à l'évacuation de l'Asie-Mineure, etc.

On sait qu'au contraire le gouvernement français est d'avis qu'il y a lieu de favoriser les négociations de paix gréco-turques sans y mettre de condition préalable.

Le point de vue italien semble être sensiblement identique.



Thys, Dégry, Louis Heusghem, Hector Heusghem, Gay, Lambot, Tiberghien.

Deux minutes après Christophe, Despontin, Alavoine, Lenaers, Loew, Muller, Sala, Bianco.

Barthélémy passe à 6 h. 25, Masson à 7 h. 5.

A MONTPELLIER A 8 h. 20, signalant au contrôle de Montpellier les neuf coureurs suivants qui sont arrivés en peloton : Alavoine, Sellier, Tiberghien, Hector Heusghem, Rossius, Masson, Gay, Thys, Lambot, Masson.

Deux minutes après Christophe, Despontin, Alavoine, Lenaers, Loew, Muller, Sala, Bianco.

A AIX-EN-PROVENCE Au contrôle d'Aix arrive à 14 h. 22 un peloton d'une vingtaine de coureurs comprenant : Alavoine, Rossius, Christophe, Tiberghien, Lambot, Lenaers, Despontin, Heusghem Louis, Alancourt, Hector Heusghem, Thys, Muller, Sellier, Gay, Masson, ainsi que les coureurs de 2e classe Pelletier, Santhia, Standaert, Sala. Le temps est magnifique. On ne signale aucun incident.

UNE RÉCOLTE DÉFICITAIRE LE PAIN MOINS BLANC

M. Outray espère que nous réduirons nos achats à l'étranger en mélangeant à la farine de blé des farines de succédanés

Paris-Centre a annoncé mercredi que la Chambre avait discuté le projet de loi tendant à une meilleure utilisation du blé.

On sait que l'ensemble du projet a été adopté, notamment les deux articles qui déterminent le taux du blutage et l'emploi des succédanés.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la question de l'alimentation en pain est la base de l'état social et économique du pays.

La récolte en blé de 1921 a certes contribué par son abondance, à faciliter pour l'année agricole la solution du problème; mais, cette solution n'est que temporaire et de graves difficultés sont à prévoir dans un délai très rapproché; il faut, dès maintenant s'efforcer de les étudier et de les résoudre au mieux des intérêts généraux.

M. Outray, député de la Corrèze, a donc demandé que le gouvernement puisse autoriser pour une période de temps qui ne devra pas excéder une année, l'emploi, pour la fabrication du pain, de farines de succédanés blutées à un degré suffisant.

M. Outray a justifié en ces termes sa proposition : Alors que les emblavures d'automne, en ce qui concerne le froment, étaient évaluées en 1913, à 6.328.564 hectares, elles ont été de 6.778.370 hectares en 1921 et en comprenant l'Alsace et la Lorraine, et, circonstance particulièrement grave, la comparaison entre les emblavures d'automne pour les années 1920 et 1921 fait ressortir en faveur de l'automne 1920 une différence de 113.000 hectares.

« La situation des emblavements, qui s'était améliorée depuis l'année dernière, s'est donc aggravée cette année et il est certain que les emblavements de printemps arriveront à ne combler qu'une faible partie du déficit, soit que les cours du blé cessent d'exercer le même attrait sur les cultivateurs, soit que les conditions atmosphériques et l'état des terres suffisent pour y faire obstacle. Les statistiques démontrent, au surplus, que les blés de printemps n'apportent qu'une contribution médiocre à la production totale de l'année agricole.

« En définitive, si la dernière récolte du blé produit d'après les indications officielles, 87.843.770 quintaux et si le chiffre est comparable à la production moyenne des années qui ont précédé la guerre, il faut se garder de tirer de ce fait une conclusion rassurante pour l'année qui vient et c'est au contraire le déficit qui est prudent de prévoir.

« Cette opinion se trouve confirmée par l'étude des statistiques du ministère de l'Agriculture, desquelles il résulte que, pendant la période 1919-1920, la production moyenne annuelle ne s'est élevée qu'à 67.629.190 quintaux contre 623.200 quintaux alors que les importations moyennes se sont élevées à 19.623.190 quintaux contre 523.200 quintaux aux exportations.

« Les années de guerre n'ont certes pas peu contribué à exagérer les quantités de blé que nous avons dû importer pour payer à l'insuffisance de la production nationale; mais que dire de l'année 1910-1911 où la production ne s'est élevée qu'à 68.845.900 quintaux avec plus de 24.000.000 de quintaux à l'importation; de l'année 1911-1912, où ces chiffres sont de 87.000.000 à la production et 7 millions et demi à l'importation; de l'année 1912-1913, où ils ont été de près de 91 millions à la production et de 18.593.000 quintaux à l'importation.

« En période normale, l'insuffisance de la production nationale est la règle et nous devons importer presque régulièrement de grosses quantités de blé de l'étranger.

« Et, depuis la fermeture au marché russe les pays étrangers qui sont devenus nos principaux fournisseurs sont l'Australie, les Etats-Unis, la République Argentine et le Canada.

« Pour régler ces achats, il faut nous procurer des livres sterling et des dollars, c'est-à-dire aggraver notre change dans des proportions considérables. Réduire les achats de blés étrangers, tel est l'objectif qui doit être résolulement poursuivi, si nous voulons améliorer progressivement la puissance d'achat de la monnaie nationale.

Nous avons la conviction que ce résultat peut être obtenu en combinant l'amélioration de la production du territoire en blé, avec la facilité convenablement réglementée de mélanger à la farine de blé des farines de succédanés pour la fabrication du pain.

UNE GRACE ROYALE

BEGRAD, 9 juillet. — Après s'être accordé avec le gouvernement, le roi Alexandre a signé un décret commuant la peine capitale infligée au communiste Sleyitch en vingt ans de travaux forcés.

(Sleyitch avait attendu l'année dernière à la tête du roi. Condamné à mort, le gouvernement voulait son exécution et le roi tenait à gracier le condamné.)

Le nouvel éclairage des bicyclettes reste obligatoire

De nombreux cyclistes nous demandent si le décret du 3 juin 1922, prorogeant jusqu'au 1er janvier 1923 les dispositions des articles 4, 24 et 37 du Code de la route, a également prorogé l'article 49 relatif à l'éclairage des bicyclettes, et si les réfecteurs rouges d'arrière des bicyclettes sont toujours réglementaires.

Pour qu'aucun doute ne subsiste sur ce point, déclarons une fois encore que l'article 49 n'a été ni modifié ni prorogé. Par conséquent ses dispositions sont toujours en vigueur et, sous peine de contravention à tout cycle doit être pourvu dès la chute du jour, soit d'un feu visible de l'avant et de l'arrière, soit d'un feu visible de l'avant seulement et d'un appareil à surface réfléchissante rouge à l'arrière.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE VA-T-ELLE CONTINUER ?

LA HAYE, 9 juillet. — La crise ouverte au sein de la Conférence par une attitude plus intransigeante que jamais des soviets se développe rapidement avec des péripéties imprévues.

Voici les faits : après la rencontre de vendredi, pendant laquelle s'était affirmée avec éclat l'intransigeance des Russes, particulièrement à propos de la propriété, l'impression paraissait unanime dans les délégations que la continuation des conversations avec les Russes était devenue impossible...

Cette hypothèse paraissant exclue, on ne songeait plus qu'à terminer la Conférence par une affirmation solennelle de la solidarité des puissances.

SAONE- & LOIRE

M. Gaston Vidal

a visité, hier, Le Creusot

Le Creusot, 9 juillet (par téléphone, de notre correspondant particulier). — M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, est arrivé ce matin à 11 heures au Creusot. Il a tenu à visiter de suite le parc des Sports, terrain du Club Olympique Creusotien. Il s'est montré enchanté de son aménagement, insistant tout d'abord sur la nécessité pour une ville de l'importance du Creusot, de posséder un stade moderne.

L'après-midi, M. Gaston Vidal a présidé la kermesse donnée au parc Montperré, avec le concours de toutes les sociétés locales.

A 17 heures, il a visité la ville. A 20 heures, un banquet lui a été offert auquel étaient également invités MM. Allain préfet, Petit, sous-préfet d'Autun, MM. Cordelle, Deconne-Raconchot et Paisant, députés.

LE CREUSOT

Foires de la semaine. — 10, Saint-Germain-du-Plain, Somay ; 11, Autun ; 12, Antully ; 13, Anost ; Beaurepaire, Parrey-les-Forges ; 14, Igornay ; 15, Chagny, Creusot, Trammayes.

Au violon. — Procès-verbal d'un délégué contre le nommé Francis T... 34 ans, demeurant quartier du Centre, pour ivresse et port d'arme prohibée.

Marché de la route de Couches. — Le marché du vendredi qui se tient route de Couches, tombant cette année le jour de la Fête nationale, aura lieu comme d'habitude. Cependant ce marché devra être terminé au plus tard à 11 heures du matin, de manière à ce que la place soit balayée et nettoyée avant midi.

Etat-civil du 1er au 8 juillet : Décès. — Julie Bouillet, veuve Dupuis, 65 ans ; Suzanne Nodot, 3 jours ; Antoine Dupuis, veuve François, 70 ans ; Jeanne Triboulin, Albert Fauslin, 25 ans ; Marcel Corlet, 10 ans. Naissances. — Suzanne Nodot ; Lucien Bléry ; Pierre Garde ; Philot René ; Marcel Guinol ; Henri Girardin ; Paul Monrol ; Gilbert Poncet. Mariages. — Antoine Pinot, et Marie-Louise Labourier ; Philibert Viret et Madeleine Galois ; Guillaume Roussiaux, et Annette Leduc.

CHAROLLES

Présents MM. Gerbe, maire ; Bernin et Boussoud, adjoints ; Biane, Devillard, Lamborin, Burin, Cléau, Goinet et Merlin.

M. Saint-André est désigné comme secrétaire. — Approbation du compte administratif du maire pour 1921, s'établissant ainsi : recettes 475.120.57 ; dépenses, 338.226 fr. 92, excédent de recettes de 136.893 fr. 65.

Vote du budget supplémentaire de 1922, en recettes 139.268 fr. 67 ; dépenses, 131.484 fr. 72 ; excédent de recettes, 7.783 fr. 95. — Maintien de l'indemnité de résidence aux instituteurs non logés, et institutrices au même tarif que celui de 1921.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de trois cents francs à la société du Tir à l'Oiseau et une subvention de vingt francs à l'Union des femmes de France.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Vote de la subvention de la rétribution collégiale en faveur du fils de M. Jacquemard, chef de musique.

Zes SPORTS

Les épreuves hippiques de Bourges

Bourges, 9 juillet (par téléphone, de notre correspondant particulier). Prix de la Ville de Bourges, pour chevaux appartenant à l'Etat ou inscrits sur les contrôles depuis plus de six mois. — 1er Chester, lieutenant Reihac, 800 fr. ; 2e Orage, lieutenant Relin, 500 fr. ; 3e Figaro, lieutenant l'auconnier, 350 fr. ; 4e Lucien, capitaine Petitnicolas, 300 fr. ; 5e Afronleur, lieutenant Clavé, 200 fr. ; 6e Prisme, capitaine de Pins, 150 fr. ; 7e Max, capitaine Guyot, 100 fr. ; 8e ex-aequo, Mors, lieutenant de Lassat, 100 fr. ; 9e Loulou, lieutenant Magné, 100 fr. ; 10e Billon, lieutenant Clavé, 100 fr. ; 11e Orage, capitaine de Pins, 100 fr. ; 12e Verglas, lieutenant de Soullrait, 100 fr. ; 13e Buffalo, capitaine Botreau-Bonneville, 100 fr.

Prix de la Coupe, pour chevaux de tout âge et de toute nationalité, montés par des gentlemen. — 1er Rosette-XIV, à M. Guy Olivier, 1.200 fr. ; 2e Cork, à M. le vicomte Pinon, 700 fr. ; 3e Surprise, à M. M. Sarlin et Roy, 500 fr. ; 4e Idole à M. le comte de Maillé, 350 fr. ; 5e La Motte-Beuvron, à M. le comte de Sarthe, 300 fr.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

Prix de la Coupe Général (gentlemen) pour chevaux de tout âge et de toute nationalité. — 12 obstacles environ, 1re série. — 500 fr. ; 1er Rida Silvia, comte de Bouillé et Fleury, monté par comte de Maillé ; 800 fr. ; 2e prix, Ginger, M. Mannier, monté par M. Mannier ; 200 fr. ; 3e prix, Quolibet, MM. F. Juif et Barrard, monté par M. F. Juif ; 100 fr. ; 4e prix, La Motte-Beuvron, comte de Sarthe, monté par M. le comte de Sarthe.

DERNIERE HEURE

La base des rebelles irlandais est tombée hier entre les mains des réguliers

Dublin, 9 juillet. — Les communiqués officiels annoncent une série de nouveaux succès pour les troupes gouvernementales. Elles chassent et dispersent en province les républicains.

Les troupes gouvernementales ont pénétré dans le comté de Wexford où elles ont fait dans la ville de Forth 31 prisonniers.

Les républicains ont évacué Ennisceorby, à la nouvelle de l'approche des troupes gouvernementales. Des quantités d'armes et de munitions ont été capturées. Les habitants du comté de Wexford ont fait un chaleureux accueil aux troupes du gouvernement de l'état libre.

PLUS DE 100 PRISONNIERS. Dublin, 9 juillet. — Un communiqué officiel de Dublin annonce que la position forte des rebelles de Blessington, située à vingt milles de Dublin, a été capturée. Parmi les prisonniers, au nombre d'une centaine environ, se trouvent les deux principaux chefs, Macdonnell et Boland.

On croit que ce dernier est l'ancien représentant du Sinn-fein aux Etats-Unis. La position de Blessington était la plus formidable que les rebelles possédaient depuis leur départ de Dublin. Ils en avaient fait la base de leurs opérations.

Le traité espagnol entrera en vigueur le 15 juillet. Madrid, 9 juillet. — Les gouvernements français et espagnol se sont mis d'accord pour le délai de la mise en vigueur du traité de commerce qui vient d'être signé et soigné. Ce délai sera de dix jours, au lieu de 8, comme il avait été tout d'abord entendu.

Il commencera à courir aujourd'hui à minuit. Le traité entrera donc en vigueur le 15 juillet à minuit.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES MUTUELLES DU NORD. Lille, 9 juillet. — Pour présider l'Assemblée générale des Mutuelles du Nord, M. Paul Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociale, est arrivé de Paris ce matin à 11 h. 10.

Le ministre, qui était accompagné de MM. Jourdain, ancien ministre du Travail ; Loucheur, René Lefèvre, député du Nord, etc., a été reçu sur le quai de la gare par MM. Debierre et Bersez, sénateurs. Des députés, MM. R. Sarlin et Roy, montés par M. R. Sarlin ; Idole, M. le comte de Bouillé et comte de Maillé, montés par M. le comte de Maillé ; Vague-d'Assaut, M. le baron de Ladoucette, monté par M. de Ladoucette ; Ric, M. de Kiss de Ménéker, monté par M. Clavé.

En réponse au discours de bienvenue, le ministre dit son espoir de voir collaborer étroitement les divers degrés de l'enseignement pour le plus grand bien de l'hygiène.

Après une visite à l'Institut Pasteur, M. Strauss fut reçu par le Conseil de l'Union départementale et le Comité de patronage des sociétés de secours mutuels du Nord.

Un déjeuner intime eut lieu, ensuite, et cet après-midi, M. Strauss a présidé, dans la salle de la Société Industrielle, la séance solennelle de l'Union des sociétés de secours mutuels du Nord.

Le docteur Grinda a fait une conférence sur le projet de loi sur les assurances sociales.

Le ministre a quitté Lille pour Paris, le soir à 19 heures.

A qui appartiendra le trésor du « Lusitania ». New-York, 9 juillet. — Le capitaine Benjamin F. Leavitt a quitté New-York à bord du navire « Blakely ». Il est parti à la découverte des 15 millions de livres — or et valeurs diverses — qui, avec le « Lusitania », dorment au fond de l'océan.

Le capitaine Leavitt est accompagné de 60 hommes en armes et de quatre experts. L'expédition coûtera 160.000 livres.

Il annonce qu'il jettera l'ancre à environ huit milles de Kinsale, le 31 juillet. Il emporte des vêtements et des appareils spatiaux qui lui permettront de descendre dans la mer à une profondeur de 285 pieds.

Le comte Zanardo Lougi, un Italien naturalisé anglais, qui prépare en ce moment en Angleterre une autre expédition de sauvetage des millions, a fait savoir au capitaine américain qu'il n'avait pas à s'opposer à l'expédition. Il prétend que les débris du « Lusitania » sont la propriété d'une compagnie d'assurance britannique, qui avait assuré le navire et n'a jamais renoncé à ses droits.

Les chefs noirs visitent en auto-car la capitale. Les grands chefs noirs sont, on le sait, à Paris.

C'est un spectacle pittoresque de voir ces hommes de grande allure, coiffés du turban et enveloppés de burnous éblouissants de blancheur, sous lequel se devine le bou-bou de couleur éclatante qui retombe sur les bottes importantes parmi ces souverains sont : Bonchiodog, roi de Mauritanie, ayant participé au sauvetage de la mission Blanchet ; Abdou-Salam Kane, Boula-Biram et surtout Bouma N'Diaye, chef du Djolif, officier de la Légion d'honneur.

C'est une foule multicolore qui évoque pittoresquement les contrées inconnues. Les chefs noirs, qui sont tous de haute stature, sont encharnés de leur voyage. Ils ont revêtu pour la circonstance leur tenue de gala. L'un d'eux tient à la main une lance damasquinée qu'il croise sur son ventre défendu par un sabre recourbé. Derrière lui, à distance respectueuse se tiennent ses deux femmes, noires comme du jais, et qui servent contre leur cœur, en roulant des yeux éfarés, une petite valise de cuir jaune.

Les grands chefs noirs visitent en auto-car la capitale.

UNE TOITURE S'EFFONDRE. Un tué. Draguignan, 9 juillet. — A Nans-les-Dins, des ouvriers maçons construisaient un hangar à la ferme de la Baside-Blanche, quand un coup de vent fit s'effondrer la charpente de la toiture.

Plusieurs ouvriers ont été contusionnés, mais l'un d'eux, Ganthier Joseph, 27 ans, d'Aubagne, a eu la tête fracassée.

Puissance méditerranéenne l'Italie veut prendre part aux négociations de Tanger

La France et l'Angleterre refusent de l'accepter en vertu de précédents accords.

PARIS, 9 juillet. — L'entrevue de deux heures de M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères d'Italie, et de son collègue à Paris, avec M. Poincaré, a porté sur l'ensemble des questions à l'ordre du jour et la politique étrangère des deux pays.

Le ministre italien mit au courant le chef du gouvernement français, des conversations prolongées qu'il vient d'avoir à Londres avec MM. Lloyd Georges et lord Balfour.

Il lui présenta la même demande dont il avait saisi son collègue anglais, en vue de faire admettre l'Italie aux négociations qui doivent avoir lieu prochainement entre l'Angleterre, la France et l'Espagne, pour le règlement du statut de Tanger.

D'après la thèse italienne, les accords de 1902 et de 1912 sont maintenant dépassés par les événements, en raison de la guerre, de la solidarité qui s'est manifestée entre les alliés, et des répercussions qu'elle a eues sur le régime politique du Maroc.

En un mot, l'Italie doit être représentée partout où des intérêts méditerranéens sont en cause.

M. Poincaré ne serait opposé à cette manière de voir ainsi d'ailleurs que les gouvernements anglais et espagnol.

Par les accords antérieurs à la guerre, l'Italie s'est désintéressée du Maroc, de même que la France s'est désintéressée de l'action italienne en Tripolitaine.

Il n'y a pas à revenir sur cette répartition d'intérêts librement acceptés. L'Italie n'a aucun droit à être représentée aux négociations qui fixeront le sort de Tanger.

Une fois le statut du corps marocain réglé, M. Schanzer aborda ensuite la question du proche Orient.

Il a mis au courant M. Poincaré des modifications que l'Italie voudrait voir accorder au mandat sur la Palestine, relativement à l'organisation du Comité des Lieux-Saints, dont la présidence, notamment, doit revenir, au lieu de l'Angleterre.

La France, de son côté, a poursuivi, avec l'Angleterre, un échange de vues à ce sujet, qui aboutira incessamment à l'adoption d'un texte qui sera proposé au Conseil de la Société des Nations, appelé à régler la question dans sa réunion de Londres, du 17 juillet prochain.

Ludendorf impliqué dans le meurtre de M. Rathenau. Berlin, 9 juillet. — Des documents saisis chez l'étudiant Gunter, impliqué dans le meurtre de M. Rathenau, ont causé le comte de Reventlow et Ludendorf. Le comte de Reventlow a été conduit à la préfecture de police pour y être interrogé.

UNE FLOTTE DE GUERRE DANOISE A DANTZIG. Dantzig, 9 juillet. — Une flotte de guerre danoise, comprenant cinq unités commandées par le contre-amiral Karstensen, est arrivée à Dantzig, venant de Copenhague. Le contre-amiral a rendu visite au commissaire général de la République polonaise à Dantzig. Celui-ci, accompagné du chef du département de la guerre, le commodore Witwolski, s'est rendu à bord du vaisseau-amiral « l'Offert-Schiewert », puis un dîner a été offert aux hôtes danois par le consul cannois M. Koch, dîner auquel assistaient notamment le ministre Czienski et M. Maschlewski. Des toasts cordiaux ont été échangés. M. Salm a souhaité la bienvenue aux hôtes danois au nom du Sénat de Dantzig et a prononcé un toast au roi de Danemark. Le représentant du gouvernement polonais, M. Czienski, a salué le chef du département de la guerre, le commodore Witwolski, et a remercié le chef de Dantzig et de la

LES ANIMAUX DE "GIBBS"
LE PAON
 par NAM

Caractéristiques
FORME rationnelle réclamée par le corps médical avec touffe à l'extrémité permettant de pénétrer partout.
DIMENSION moyenne convenant à tous les âges.
FORCE — Douce, 1/2 dure, dure et extra-dure.

NB VOUS ÉNERVEZ PLUS !
 dans le Choix
 d'une BROSE à dents

La Brosse à dents GIBBS est née !

GROS ET EXPORTATION
 P. THIBAUD & Co, 32, Rue de Martignan, PARIS

Caractéristiques
FORME rationnelle réclamée par le corps médical avec touffe à l'extrémité permettant de pénétrer partout.
DIMENSION moyenne convenant à tous les âges.
FORCE — Douce, 1/2 dure, dure et extra-dure.

Au prix invraisemblable de 3 fr. 75
 Véritable PRIME de GIBBS à l'hygiène

Essayez la brosse à dents GIBBS.

SEMAINE FINANCIÈRE

PARIS, 7 juillet. — La Bourse de Paris a poursuivi la campagne de hausse, très bien mise en train la semaine dernière, en tempérant la violence du mouvement imprimé à quelques valeurs par de sages réalisations. On sent, cette fois, une direction puissante et habile, permettant de bien augurer de la période de vacances laissant au marché les coudées plus franches.

Avec l'appui des achats des Caisses publiques, les Rentes Françaises ont consolidé leurs cours. On a demandé les obligations anciennes du Crédit National en même temps que sont souscrites les obligations nouvelles.

En offrant au public, au prix de 498.50, payable en souscrivant, des titres entièrement garantis par l'Etat, productifs d'un intérêt élevé, facilement réalisables en cas de besoin et remboursables, au gré du porteur, à des échéances de trois, six, douze et seize ans, le Crédit National convie l'épargne française à participer à l'œuvre efficace qu'il a assumée, dans l'intérêt de tous et pour le bien du pays.

L'œuvre des réparations, productive au premier chef, réunit largement les capitaux disponibles qui s'y emploient. De la collaboration étroite de l'épargne et du travail, naîtront, dans une France plus forte, plus de concorde et plus de bien-être. Souscrire aux nouveaux bons du Crédit National c'est travailler utilement pour un avenir meilleur.

Aux fonds étrangers, la hausse des rentes turques a été modérée, mais vraisemblablement pour être reprise lorsque sera confirmée la régularisation du service d'intérêt fin de l'année.

Les fonds russes ont eu à subir des réalisations, après une avance assez brusque.

Les autres rentes d'Etats libérés en livres sterling, en florins, en francs suisses, en pesetas ont monté parallèlement à la hausse. Le livre a en effet dépassé 54 francs, la peseta a valu 1.90 ; le florin, 4.72 ; le franc suisse, 2.32. Le dollar a été poussé à 12.19. De leur côté le mark et le lei ont faibli un moment à 0.02 1/4 et 0.03 1/2, pour se raffermir ensuite très largement.

Les opérations ont été très suivies, sur des cours très fermes au groupe des actions des grands établissements de crédit. Dans ce groupe l'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas est particulièrement recherchée au comptant et à terme, la valeur comportant encore sur les cours cotés une plus-value importante.

La bonne tenue des actions des grands réseaux ne s'est point démentie, notamment sur l'action du Nord, en nouvelle avance au-dessus de 1205.

Bien qu'on n'aperçoive pas encore une reprise des tarifs de transports maritimes, les valeurs des grandes lignes de navigation ont eu une assez bonne disposition, entre autres les Messageries Maritimes et les Chargeurs Réunis.

Il y a lieu de signaler l'avance marquée au groupe des valeurs d'électricité de la Thomson (Houston dépassant 800 francs avec un intéressant mouvement de transactions à primes).

Les valeurs sucrières auxquelles la spéculation témoigne ses préférences ont accentué leur avance ; mais quelques opérateurs prudents ont jugé bon de limiter leur bénéfice par des alignements de positions. Il a été de même pour le Rio Tinto soutenu par la hausse de la livre sterling ; mais un peu intimidé par la lourdeur des prix du cuivre, revenant au-dessous de 63 L.

Les valeurs de pétrole du groupe polonais ont été l'objet d'importants achats. La Silva-Piana, la Ratozyn, l'Alexander ont réalisé de fortes avances sur communications très encourageantes concernant l'exploitation et le marché des travaux de forage rapprochant divers puits de la période de production.

Les titres du groupe anglo-hollandais ont profité que dans une mesure assez restreinte de la hausse de la livre et du florin.

L'Informateur Financier,
 55, rue Saint-Lezard, Paris.

LES ABATTOIRS COOPERATIFS LE MARCHÉ DE LA VILLETTE ET LE PRIX DE LA VIANDE

M. le ministre de l'Agriculture, — qui a visité et vu fonctionner sous ses yeux, l'abattoir coopératif de Cantarane, près de Rodez, — vient d'adresser à tous les préfets une circulaire pour attirer leur attention sur les avantages des abattoirs coopératifs. Aux circulaires sont joints des projets de statuts pour les divers genres de sociétés qui peuvent se constituer et des instructions détaillées pour l'obtention de subvention et d'avance à intérêt très réduit pour la création de ces établissements.

D'autre part, au récent Congrès de Toulouse, M. Lapiere a fait le procès du marché de la Villette, qui tend à devenir le seul marché du bétail, et qui présente de très nombreux inconvénients au point de vue des frais, de la propagation des épizooties, et de l'importance prise par le commissionnaire en bétail, sous arbitre des cours.

Pour éviter ces inconvénients, a-t-il ajouté, il faut créer des abattoirs industriels régionaux et organiser professionnellement le marché de la viande, supprimer les transports inutiles et régulariser les cours. Or, c'est la forme coopérative qui convient le mieux à l'institution et au fonctionnement des abattoirs industriels régionaux ; à l'exemple de l'abattoir de Cantarane, près de Rodez ; lequel a obligé les bouchers à baisser leurs prix de 20 %.

AVIS A NOS ABONNES

Nous avons l'honneur de prévenir ceux de nos abonnés qui ne nous auraient encore pas fait parvenir le prix de leur abonnement, que nous leurs ferons présenter par les soins de la poste à partir du 25 juillet, une traite dont le montant sera augmenté de 75 centimes pour les abonnements de 3 mois, 1 fr. 05 pour les abonnements de 6 mois, et 1 fr. 20 pour les abonnements d'un an, pour frais de recouvrement. Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste, sont priées de vouloir bien nous faire parvenir leur envoi jusqu'au 20 juillet.

AVIS A NOS LECTEURS

TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Nous informons nos lecteurs qui, jusqu'à ce jour, ont bien voulu nous confier leurs TRAVAUX D'IMPRIMERIE, d'avoir à passer désormais...
DIRECTEMENT LEURS COMMANDES
 à l'Administration de "Paris-Centre"
 3, Rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
 avec cette mention :
 Société Anonyme des PUBLICATIONS "PARIS-CENTRE"

TOUS LES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

LE JOURNAL SE CHARGE DE
TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Letres & Prospectus & Avis
 Affiches de tous formats
 Faire part Naissances, Mariages, Décès
 Cartes de Visite & Programmes
 Registres spéciaux & Agendas
 Livres de Commerce, etc., etc

Les PUBLICATIONS "PARIS-CENTRE"
 Société Anonyme. — Capital : 600.000 francs
 LIVRENT DANS LE TEMPS MINIMUM
 o o o o o AUX PRIX MINIMUM

Il sera toujours fait un Devis pour les Travaux d'art et les Tirages en couleurs

Adressez directement les commandes à l'Administration "PARIS-CENTRE" 3, Rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
 TÉLÉPH. 2.17 - 2.18

Avis important à nos Clients

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VELLE AVANT MIDI. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 6 heures du soir.

Etude de M. BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers

RECHERCHES D'HERITIERS
 Sont recherchés pour succession :
 1. Mme Claudine-Emilie JULIOPPE, née à Nevers, le 9 janvier 1815, mariée le 2 mars 1867 à la mairie de Nevers, avec M. Jean-François MOULTON, alors employé de chemin de fer, demeurant à La Charité-sur-Loire.
 2. M. Antoine-Prospér JULIOPPE, né à Nevers, le 12 janvier 1819.
 3. M. Pierre MARRINÉ, né à Nevers, le 30 octobre 1821.
 4. Leurs descendants, si Mme MOULTON, M. Antoine-Prospér JULIOPPE d'une part et M. MARRINÉ d'autre part, sont décédés.
 S'adresser à M. BOUQUILLARD, notaire à Nevers, 6826

"Paris-Centre" à Paris

Librairie, rue de Charonne, 69 (près la rue Beaufort).
 Kiosque 127, boulevard Rochechouart, 127, place du Delta.
 Librairie, boulevard de Courcelles, 128 (près la gare du Nord).
 Kiosque 148, rue de Dunkerque, 83 (en face le Temple faubourg).
 Kiosque 79, place de la République, 15 (angle de la rue Temple faubourg).
 Kiosque 199, boulevard Magenta, 1 (près de la Bourse du Travail).
 Kiosque 82, boulevard Poissonnière, 82 (angle du boulevard Montmartre).
 Kiosque 32, boulevard des Italiens, 16 (en face le bureau de poste).
 Kiosque 77, boulevard des Capucines, 10 (angle de la rue de Rivoli).
 Kiosque 1, boulevard de la Madeleine, 27 (bureau d'omnibus).
 Kiosque 143, place du Palais-Royal, 2 (angle de la rue de Rivoli).
 Kiosque 146, place du Théâtre-Français (en face la Civette).
 Kiosque 178, boulevard Malesherbes, 49-51 (station autobus-tramway).
 Kiosque 157, place Saint-Michel, 4 (station autobus).

CARROSSERIE - SELLERIE
NANDROT & Co
 NEVERS -- 4, rue de Paris, -- NEVERS

2 médailles d'or — Félicitations du jury

VOITURES & HARNAIS
 de luxe et de commerce

Réparations de toutes voitures

A VENDRE
 GRANDE ET BELLE MAISON BOURGEOISE
 Entièrement remise à neuf. Avec jardin de 50 ans environ. Dénivellements divers. S'adresser pour traiter : A M. CEYTIÈRE, notaire à Bessay ; A M. LALANDE, notaire à Pierrefitte-sur-Loire (Ailier). 6724

VENTES

UNE MOISSONNEUSE JAVELEUSE
 Marque DÉERING, état neuf. S'adresser à M. BRUYNOT, fermier au Bois du Jaul, par DEZIZE (Nièvre). 6735

CAMIONS BERLET
 4 tonnes, parfait état de marche. Livraison immédiate. Prix intéressant. D'ANGLEJAN, 21, rue de Banlay, Nevers. 6785

VOITURETTE MONO ZEBRE
 en bon état
AUTOBUS
 23 places assises, bon état de marche
MOTO TERROT 2 HP. 1/4
 très bon état
 S'adresser au bureau du Journal. 6824

UN BON FUSIL à broche calibre 20 UN BON PISTON UN VOLON OCCASION MOBILIER

S'adresser au Bureau du Journal. 6822

COUPÉ RENAULT
 d'occasion, très intéressant. Visible Garage BERTIN, 31, rue de Moulse, Nevers. Téléphone : 3-45. 6796

VIEUX JOURNAUX
 0.50 le kilo.
 S'adresser au bureau du Journal.

PERSONNEL

ON DEMANDE :
 BONS OUVRIERS MENUISIERS et de BONS CHARPENTIERS S'adresser chez MM. RAMILLON et SAINTEILLE, entrepreneurs, 85, rue Lesage, Reims. 6681

CHAUFFEUR AUTOMOBILE
 libéré du service militaire, références sérieuses exigées. RIGOLLET, à Châtillon-sur-Loire (Loiret). 6683

BONNE A TOUT FAIRE
 forte et sachant bien travailler bons gages, nourrie, logée, pour ménage 2 personnes, à Nevers. S'adresser au bureau du Journal. 6827

ON OFFRE :
 MONSIEUR pouvant donner sérieuses références, honnête, possédant auto cherche à Nevers, situation sérieuse, assurances, représentation, visite Cognac. S'adresser au bureau du Journal. 6763

DIVERS

On achète FRUITS DE CASSIS
 Toute quantité. Faire offres ou appeler à Madame ELAIN CHET, 19, rue Saint-Etienne, Nevers. 6821

Désire entrer en relations avec PERSONNES SÉRIEUSES, chiliennes, propriétaires, fermiers de la Nièvre et du Cher, pour exploitation très rémunératrice, en compte à demi et sur place. Sérieux bénéfices assurés. S'adresser au Bureau du Journal. 6820

FRUITS & PRIMEURS
POMMES DE TERRE
 Expédition rapide. S'adresser LEGRAIN, 1, rue des Chaudronniers, Nevers. 6775

A LOUER CHAMBRE MEUBLEE
 2 lits, 3 la campagne. S'adresser au Bureau du Journal. 6816

SOMMES ACHETEURS FRUITS DE CASSIS DOCKS DE NEVERS, 4, rue des Docks. 6825

Es quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Paniers Pariums (service C. Monaco). 4.516

TUBERCULEUX
 Indique gratuitement le remède qui m'a guéri de cette terrible maladie. Très sérieux. BOUIRON, 10, Rue Albert I^{er}, MARSEILLE

Obligations 6 O/o nets d'impôts
 EMISES PAR LE
Crédit National
 On souscrit dès maintenant sans frais au
Comptoir National
d'Escompte de Paris
Agence de Nevers
 et dans ses bureaux de
LA GUERCHE & ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Fabrique spéciale de Paletots de Chèvre suisse
Prévost-Maréchal
 FOURREUR SPÉCIALISTE
 12, rue La-Fayette, Nevers — Téléphone, 1-42

*** Gardes, Réparations, Transformations ***
 pendant la Saison d'été

AUTOMOBILISTES !.. INDUSTRIELS !.. BATTEURS !..
 N'ACHETEZ PAS VOS HUILESAGRAISSER SANS CONSULTER LA MAISON
BIGNET FILS & DEMONGEOT
 37, Rue La-Fayette, NEVERS
 Agents d'IMPORTATION DIRECTE des Huiles Russes et Américaines

Grands Magasins d'Ameublements
MONANGE
 A COSNE
 SALLES A MANGER CHAMBRES A COUCHER DE TOUS STYLES LITERIE AU COMPLET Livraison franco domicile

COIFFURES DE DAMES
HÉLÈNE
 DIPLOMÉE DE PARIS — 16, rue Saint-Etienne, NEVERS
 MASSAGE ELECTRIQUE, APPLICATION DE TEINTURE MANUCURE

Vins et Spiritueux en Gros
LIVET
 NEVERS - 16, rue de Gonzague - NEVERS

Bière Brune et Blonde de TANTONVILLE
 FOURNITURE DE GLACE, Source du Cholet

CABINET PICARD
 34bis, Av. Georges-Clémenceau NEVERS

VENTE LOCATION GERANCE D'IMMEUBLES FONDS DE COMMERCE

DOCKS DE NEVERS
 Pour acheter à bon escient documentez-vous. Consultez dans toutes nos succursales nos :
PRIX-COURANT A
 1 JUILLET 1922
PRIX-COURANT B
 1 JUILLET 1922

Ils vous donneront nos derniers prix tous EN BAISSÉ

Adressez vos réclamations aux
DOCKS DE NEVERS

SCIERIES Menuiseries - FORGES ET CHARRONNAGES -
 Pour tous vos
ACHATS ET REPARATIONS
 Consultez-nous
ENVOI GRATUIT Catalogues - Renseignements. -- Agents pour
 SCIES A GRUMES BRENTA, LA MEILLEURE, LA PLUS SIMPLE, LA PLUS ROBUSTE.

SCIES A RUBAN CIRCULAIRES A CHARIOT RABOTEUSES ET DEGAUCHISSEUSES TOUPIES, MORTAISEUSES, PERCEUSES Lames de scies et outillages à bois LIVRAISON RAPIDE REPONSES IMMEDIATES DEVIS GRATUITS REPARATIONS -- MISE AU POINT des machines à bois de toutes marques par Ouvriers spécialistes. INSTALLATIONS GENERALES PAR MATERIEL ET PROCÉDES MODERNES

Usines DAGUIN
 16, RUE DE LA CHAUMIERE, A NEVERS